

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 08 NOVEMBRE 2024

Convocation : 28.10.2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 09

Présents : 07

Excusé : 00

Absents : 01

L'an deux mille vingt-quatre le vendredi huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Bertrand, Maire.

Présents : B. DUFOUR - L. CARON – T. REGNIER – C. HERTAULT – J. BOCQUET – JF. CAROUX- D. GODEFROY - C. FILMOTTE

Excusé :

Absent : G. DUFOUR

Madame Claudine FILMOTTE, est désignée secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du 28 août 2024 lu et approuvé.

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Maire informe que les travaux des chemins sont reportés en février 2025.

Madame Danielle GODEFROY demande quand les branchages seront débarrassés ? Monsieur le Maire lui répond que le nécessaire sera fait incessamment sous peu.

N'ayant pas d'autres remarques à ajouter l'ordre jour est abordé.

Délibération redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux électriques

Il est proposé au Conseil :

- De calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur ;
- De fixer le montant de la redevance au taux maximum (pour les communes inférieure ou égale à 2 000 habitants soit un montant de 239 € pour l'année 2024).

Le Conseil Municipal donne leur accord.

Délibération redevance d'occupation du domaine public par orange

Une somme de 146.64 € est à récupérer. Le Conseil Municipal donne leur accord.

Délibération concernant les non-valeurs

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité DECIDE :

- D'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de 0.02 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n°6807010311 dressée par le comptable public.

Exercice	Montants présentés	Motifs de la présentation
2021	0.02 €	RAR inférieur seuil poursuite

- Dit que les sommes nécessaires seront inscrites au chapitre 65, article 6541 par décision modificative.

Délibération pour prendre une décision modificative n°2 concernant les amortissements et les non-valeurs

Le Conseil Municipal donne leur accord pour inscrire les sommes.

Délibération d'approbation des demandes d'entrée et de sortie au groupement de commandes – Travaux de voirie, travaux neufs et travaux d'entretien

Le Maire expose au Conseil Municipal :

Les 4 communes ci-dessous ont fait une demande d'entrée au groupement de voirie :

- La Commune de COULONVILLERS
- La Commune de DOMVAST
- La Commune de GORENFLOS
- La Commune de LONG

Et la commune ci-dessous a fait une demande de sortie du groupement de voirie :

- La Commune de FOREST L'ABBAYE représentée

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'approuver les demandes d'entrée et de sortie du groupement de commandes de voirie pour les communes énoncées précédemment,
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention constitutive du groupement de commande approuvant les demandes d'entrées et de sortie du groupement de commande de travaux de voirie pour les communes énoncées ci-dessus.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité approuve les demandes d'entrée et de sortie.

Point sur les travaux en cours

Le Pont à Fresnes : Monsieur le Maire informe que les travaux ont été fait avec les riverains et des entreprises.

Salle Polyvalente : le remplacement des meubles de la cuisine a été fait. Reste à voir les néons dans la salle.

Ressemis du terrain de foot : la remise en état a été effectué reste le ressemis au printemps.

Travaux sur l'Authie : Symcéa sont venu une semaine pour remettre en été. Effet positif, les canaux ont diminué.

Déboisement des étangs : Monsieur le Maire souhaite faire venir une entreprise afin de nettoyer les étangs.

Vente de Peupliers : La vente de peupliers est inaccessible, le terrain devient trop spongieux.

Délibération Aide Hauts-de-France pour la chapelle

Monsieur le Maire avertit que la fixation de la cloche de la chapelle est limite. Pour demander une aide de la région, il faut faire un diagnostic avant.

Délibération pour la DETR concernant les toitures

La couverture de la mairie est à faire d'urgence. Monsieur le Maire espère obtenir le fond vert également car il souhaite isoler la toiture en même temps. Coût estimatif de ces travaux : 80 000 €.

Intervention de Monsieur Claude HERTAULT qui informe que la subvention DETR sera très difficile à obtenir et que le Fond Vert est réduit de 50%. Pour le département, ce n'est pas gagné non plus. Il demande à Monsieur le Maire si le dossier serait susceptible d'être déposé d'ici une quinzaine de jours, afin de tenter d'obtenir des subventions. Monsieur le Maire l'informe que le dossier sera déposé dans les prochains jours.

Bon de chauffage

Pour rappel, pour pouvoir bénéficier de cette somme de 60 € il faut :

- Habiter sur la commune et être inscrit sur la liste électorale.
- Avoir 70 ans dans l'année.

Ou

- Être veuf(ve).
- Être handicapée.

Le Conseil Municipal donne leur accord.

Colis de Noël 2024

Monsieur le Maire informe que Monsieur DUTILLEUL va avoir 100 ans cette année. Monsieur de VILLENEUVE est parti en EHPAD et M. et Mme GARGANIGO sont les prochains. L'an dernier les colis était d'une valeur de 50 € fait par La Conserverie Saint Christophe. Monsieur le Maire laisse Mesdames GODEFROY, REGNIER et FILMOTTE s'en chargé. Prévoir des colis avec des biscuits pour les personnes en EHPAD.

Repas des aînés et Vœux du Maire

Monsieur le Maire dit que les Vœux du Maire et le repas des aînés auront lieu le 3^{ème} week-end de janvier, c'est-à-dire le dimanche 19 janvier à 11 heures à la Salle Polyvalente. Pour information, le restaurant du golf n'est pas ouvert l'hiver. Il y a deux ans, les personnes ont été déçu du restaurant « Les Contrebandiers ». Le repas se déroulera peut-être à l'hôtel-restaurant « La Peupleraie ». Monsieur le Maire demande pour les ressortissants, le Conseil Municipal décide de les inviter. En tout, 90 personnes sont invitées.

Communication du Maire

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un message de Monsieur DESEILLE concernant le nettoyage des fossés route de Montreuil. Monsieur le Maire a trouvé un accord, intervention de l'entreprise la semaine du 18 novembre.

Demande de travaux au Presbytère : les portes des dépendances sont à revoir devis en attente. Concernant les volets roulants à voir en 2025.

Monsieur le Maire s'aperçoit que peu de personnes effectues le tri sélectif. En effet, peu de maison mette de sacs jaunes devant leur maison. Il risque d'y avoir des rejets pour prendre les ordures ménagères.

Les travaux chez Madame COLETTE sont terminés.

Au niveau de la commune, les travaux en cours sont terminés.

Monsieur le Maire aborde le sujet des décorations de Noël.

Madame Danielle GODEFROY propose des décorations en utilisant des bûches pour faire des chevreuils.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un coup de téléphone de Monsieur BOUCKAERT pour demander une location pour 2 mois dans l'année, d'une partie en plus. Le Conseil est contre. Par rapport, la commission des Marées voudrait aller voir l'état de la hutte.

Questions diverses

Madame Danielle GODEFROY demande à Monsieur le Maire s'il a reçu une réponse concernant les impôts. Lecture de Monsieur le Maire de la réponse donnée par Madame Sophie ASTIÉ, la nouvelle conseillère aux Décideurs Locaux de la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre.

Madame Danielle GODEFROY exprime son mécontentement pour les ornières au niveau du pont à Préaux : « C'était un endroit magnifique. Monsieur Romuald FLASQUE avait fait un travail remarquable. D'ailleurs, il faudrait y mettre

une table à cet endroit. C'était vraiment très beau. Il y a de plus en plus d'ornière. » Monsieur le Maire lui répond que Monsieur Guillaume DUFOUR draine l'eau dans l'Authie pour nourrir ces bêtes et pour nettoyer la route. Cela pose un véritable problème. Les conseillers sont d'accord pour qu'il nettoie la route mais ils disent non pour nourrir les animaux.

Monsieur Jackie BOCQUET signale que le frigo de la salle polyvalente est à remplacer.

Monsieur Jackie BOCQUET rajoute qu'il y a un problème de circulation au niveau de la rue de la chapelle. Il souhaite y mettre une restriction. Le problème est plus en descente qu'en montée. Monsieur le Maire reconnaît qu'il y a danger.

Intervention de Monsieur Michel FORGEOT, pas membre du Conseil Municipal, qui demande à marquer une ligne blanche au sol à la descente de Villers/Fresne. Monsieur le Maire l'informe qu'il faut voir avec les services du département.

Madame Claudine FILMOTTE demande pour le dossier du méthaniseur. Monsieur le Maire informe qu'il y a eu recours au Tribunal et qu'on n'en sait pas plus pour le moment.

Madame Claudine FILMOTTE demande également si des personnes extérieures peuvent venir au repas des aînés. Monsieur le Maire lui répond que oui mais ils doivent payer leurs parts directement au restaurant.

Madame Claudine FILMOTTE ajoute : « Qui va chercher les sapins de Noël ? Ça serait bien de prendre des grands sapins. » Monsieur le Maire répond que c'est lui qui va chercher les sapins et que oui c'est prévu.

Madame Thérèse REGNIER demande pour changer l'étoile. Monsieur le Maire l'informe que ça fait deux ans qu'ils ne la mettent plus à la place ils mettent une guirlande jaune.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance s'est levée à 22h00.